

21 janvier 2019 - Déclaration

Déclaration conjointe entre le Président de la République Française et le Premier Ministre du Québec

[Télécharger le .pdf](#)

Le 21 janvier 2019, le Président de la République française, M. Emmanuel Macron, et le Premier ministre du Québec, M. François Legault, se sont entretenus à Paris dans le cadre de la première visite officielle du Premier ministre du Québec en France.

L'entretien a permis de confirmer l'importance qu'ils accordent à la relation directe, privilégiée, stratégique et structurelle entre la France et le Québec. La langue française et la culture que la France et le Québec ont en commun demeureront des priorités fortes. Le Président et le Premier ministre ont aussi exprimé leur volonté de renforcer cette relation privilégiée, marquée par des liens historiques et la proximité des deux gouvernements, dans un grand nombre de domaines, dont la diversité et l'intensité font la spécificité de cette relation politique.

Notamment, le Président de la République et le Premier ministre se félicitent de la proximité des relations économiques bilatérales, portées au niveau politique par la Rencontre alternée des premiers ministres (RAPM) et au niveau administratif par le Groupe franco-québécois de coopération économique (GFQCE). Et ils souhaitent leur donner une nouvelle impulsion basée sur l'objectif partagé de création de richesse et d'une croissance inclusive et durable, permettant la création d'emplois de qualité et mieux payés.

Dans un contexte international de tensions commerciales et de protectionnisme accru, l'entrée en vigueur de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) permettra de soutenir l'accélération des échanges commerciaux. Ce traité ouvre aux entreprises de chaque côté de l'Atlantique des occasions commerciales et des perspectives d'investissement prometteuses, notamment pour les petites et moyennes entreprises. Il confirme l'engagement des deux parties pour un commerce multilatéral fondé sur les règles plutôt que le protectionnisme. Le Président de la République et le Premier ministre s'entendent pour accentuer les efforts visant à :

- favoriser une intensification des rencontres stratégiques des ministres titulaires de responsabilités économiques, notamment à l'occasion des grands événements économiques internationaux annuels auxquels ils participent;
- encourager des activités de maillage entre entreprises françaises et québécoises à l'occasion de ces grands événements;
- en vue d'augmenter les échanges commerciaux, renforcer les liens dans divers secteurs d'activités innovants et porteurs, incluant l'intelligence artificielle et le numérique; la culture et le tourisme; l'économie verte et la transition écologique en vue de lutter contre les changements climatiques; la recherche et l'innovation, notamment dans les sciences de la vie;
- promouvoir le rôle de l'éducation et de la jeunesse, notamment en matière d'entrepreneuriat; le développement régional;
- partager leur expertise en ce qui concerne l'appui aux petites et moyennes entreprises pour l'innovation et le virage numérique;
- promouvoir les programmes dédiés à la mobilité d'entreprises en forte croissance dans le secteur numérique, en s'appuyant notamment sur les initiatives telles que Parcours Numérique Québec-France, StarTopFrance et French Tech;
- soutenir les échanges entre laboratoires de certification des produits;
- appuyer l'Organisation internationale de la Francophonie dans la mise en œuvre de la « Stratégie économique pour la Francophonie », adoptée lors du XIVe Sommet de Dakar en 2014, et s'assurer que les ressources attribuées soient employées de manière transparente.

Les échanges dans le secteur scientifique et de la recherche seront également poursuivis. A cet égard, les enjeux environnementaux, où la France et le Québec sont en pointe, constituent un espace privilégié de coopération qu'il conviendra de développer encore. Une première réunion d'experts français et québécois consacrée au marché du carbone sera ainsi organisée pendant la présidence française du G7.

En matière culturelle, où les réalisations franco-québécoises et les opportunités restent innombrables, le Président de la République et le Premier ministre se félicitent de la tenue prochaine de la première réunion d'experts consacrée à la découvrabilité des contenus francophones sur les supports numériques.

Ils soutiennent également avec la plus grande détermination la promotion conjointe de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cet enjeu au cœur des priorités de la présidence française du G7 en 2019 offre de nombreuses opportunités de collaboration.

Par ailleurs, le Président et le Premier ministre soulignent la nécessité de conserver toute la diversité et la profondeur de la relation entre la France et le Québec y compris dans la dimension de la coopération décentralisée qui contribue, à travers un maillage des territoires, à la richesse, à la diversité et à la vitalité des relations entre la France et le Québec.

Dans le contexte de la présidence française du G7 et du Sommet de Biarritz, la France et le Québec et conduiront des actions communes afin de mobiliser un ensemble de partenaires et d'organisations de différents horizons autour de projets porteurs en lien avec les enjeux internationaux qu'ils partagent.